

Vous pouvez améliorer la vie des animaux délaissés en faisant un legs.

Le savez-vous ?

Il existe trois types de legs :

- Le legs universel
- Le legs à titre universel
- Le legs à titre particulier

Votre legs sera intégralement dédié à la défense et la protection des animaux.

Comment faire un legs ?

Le legs nécessite la rédaction d'un testament.

Le testament peut être olographe (testament écrit en entier, daté et signé de la main du testateur) ou authentique (testament dicté par le testateur devant deux notaires ou un notaire assisté de deux témoins).

Le testament doit être rédigé au nom de la Société Protectrice des Animaux de Saint-Etienne Loire.

Reconnue d'utilité publique, la SPA de Saint-Etienne Loire bénéficie d'une exonération totale de droits de succession.

IMPORTANT !

Nous pouvons prendre soin de votre animal.

Du fait de votre legs, vous pouvez demander au refuge de prendre soin de votre animal jusqu'à son décès. Il pourra être placé dans une famille d'accueil qui saura lui donner de l'amour, ou être adopté par une famille aimante.

Association enregistrée auprès de la Préfecture de la Loire : n° W423000645
Reconnue d'utilité publique par décret du 22 avril 1969.

Rattachée aux Ministères de l'Intérieur et Ministère de l'Agriculture.

Affiliée à la [Confédération Nationale Défense de l'Animal](#) dont le siège social est à Lyon.

SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX de SAINT ÉTIENNE et du DÉPARTEMENT de la LOIRE

52 rue Florent Evrard
42100 Saint-Etienne
Tel : 04 77 33 35 50



spa42@spa42.fr



www.spa42.fr



[@spa42_saintetienne](https://www.instagram.com/spa42_saintetienne)



Pour toute question, nous pouvons vous accompagner à chaque étape de votre projet



SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX ST-ÉTIENNE LOIRE

PRÈS DE CHEZ VOUS, NOTRE REFUGE LUTTE POUR LES ANIMAUX EN DÉTRESSE



Vous pouvez l'aider et offrir une nouvelle vie aux animaux malheureux !

Dans tout le département, la **Société Protectrice des Animaux de Saint-Etienne – Loire** donne un nouveau départ à plus de **600** chiens, chats et rongeurs chaque année.

LES ACTIONS INDISPENSABLES D'UN REFUGE INDÉPENDANT

Notre refuge est indépendant.

Il remplit des missions concrètes :

Prise en charge des animaux de différentes espèces, trouvés, abandonnés ou enlevés à leurs propriétaires (pour mauvais traitements) : chiens, chats, petits rongeurs, etc...

Placement de ces animaux, contre participation d'une partie des frais engagés pour les soins, l'identification, les vaccins et la nourriture.

Suivi des placements par des enquêteurs qui se rendent au domicile des adoptants afin de s'assurer des bonnes conditions de vie de l'animal adopté. Si les conditions sont jugées mauvaises, l'animal peut être repris par la SPA.

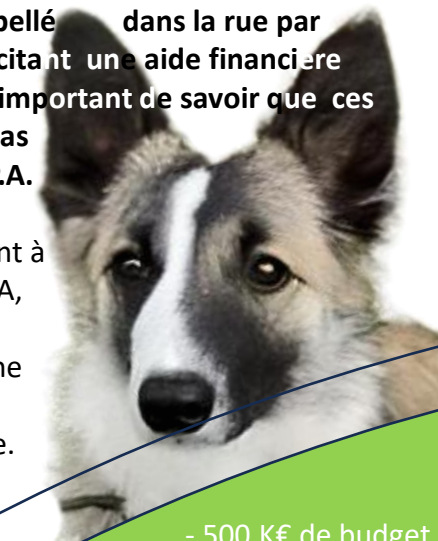
Préparation et suivi des dossiers de maltraitance par notre commission juridique, jusqu'au jugement.

ATTENTION AUX AMALGAMES

Régulièrement, le public est contacté par téléphone ou interpellé dans la rue par des personnes sollicitant une aide financière pour la S.P.A. Il est important de savoir que ces pratiques ne sont pas le fait du refuge S.P.A. de Saint-Etienne.

Ces sollicitations sont à destination de la SPA, dite de Paris.

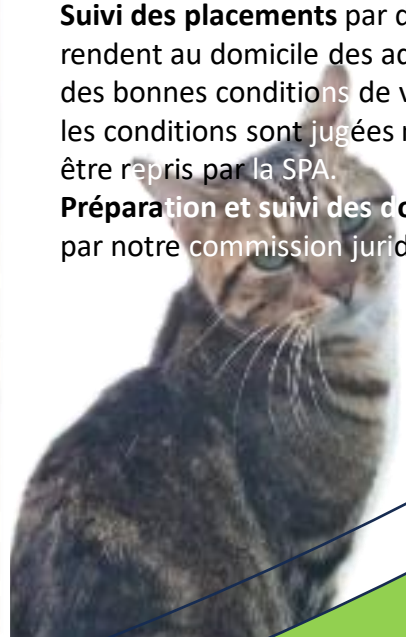
Les dons effectués ne reviennent pas au refuge de St-Etienne.



- 500 K€ de budget moyen de fonctionnement.

- 7 animaliers compétents prennent soin quotidiennement des animaux

En 2022 : 208 chiens, 365 chats et 23 NAC ont été adoptés



La SPA

Saint-Etienne en chiffres

La SPA de Saint-Etienne a été fondée en 1910, et a été reconnue d'utilité publique par décret le 22 avril 1969. Le refuge est géré par des administrateurs bénévoles.

Nos revenus proviennent de legs, dons, adhésions, parrainages, vente d'accessoires pour animaux et de l'organisation de nos manifestations (loto, tombola...).

L'ensemble des bénévoles et des animaliers se mobilisent et s'unissent pour offrir un avenir aux animaux sans famille et délaissés.

